

Québec, le 22 février 2008

Madame Renée Poliquin
 Coordinatrice du secrétariat de la commission
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 Édifice Lomer-Gouin
 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
 Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de
 Lachenaie (secteur nord)**

Madame,

Nous donnons suite à votre lettre du 14 février dernier concernant les données colligées par RECYC-QUÉBEC. À tous les deux ans, RECYC-QUÉBEC produit un Bilan québécois de la gestion des matières résiduelles pour suivre l'évolution des quantités de matières récupérées et mises en valeur dans les trois grands secteurs d'activités au Québec, soit : le secteur municipal, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD). Ce Bilan constitue une mesure de l'évolution des quantités de matières récupérées et mises en valeur en fonction des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Pour la collecte des données du *Bilan 2006*, RECYC-QUÉBEC s'est associée à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), au Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) ainsi qu'au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de réaliser cette vaste enquête auprès de 895 intervenants provenant des secteurs de la récupération, du traitement, du recyclage et de l'élimination des matières résiduelles. Sur les 895 installations enquêtées, 778 ont répondu à l'enquête, pour un taux de réponse de 87 %. Du nombre d'installations qui ont répondu, celles-ci gèrent 97 % des matières résiduelles au Québec. Afin de compléter l'information non obtenue au cours de l'enquête, l'ISQ a procédé par des méthodes d'imputations statistiques en se basant sur les données recueillies pour l'année 2006 et celles du Bilan précédent, soit celui de l'année 2004. Aussi, pour les installations qui ne sont pas en mesure de fournir des données de quantités pesées, des facteurs de conversion ont été utilisés pour déterminer le poids des résidus en fonction de leur volume.

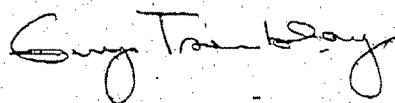
Il faut souligner que le MDDEP qui s'est occupé des lieux d'élimination a recours au *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR)* pour obtenir des données des exploitants. Il a été possible en conséquence d'obtenir un taux de réponse de 100 % auprès des exploitants des lieux d'enfouissement et de 93 % pour ceux des dépôts de matériaux secs.

... 12

Le Bilan 2006 est présenté en différentes sections qui correspondent aux principaux sujets d'intérêts : performance globale, récupération et mise en valeur, élimination, trois secteurs d'activités, collecte sélective municipale et méthodologie. Le *Bilan 2006 de la gestion des matières résiduelles au Québec* peut être consulté sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

RECYC-QUÉBEC considère que le Bilan 2006 est un portrait fiable de la génération, de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles, ainsi que de leur élimination, et que les tendances qui s'en dégagent demeurent des indicateurs utiles de l'évolution de la gestion des matières résiduelles au Québec.

Veuillez agréer, Madame Poliquin, nos sincères salutations.



Guy Tremblay, directeur
Service de la planification et de la recherche